



Une rentrée sous le signe de la mobilisation !

Sans aucun doute Xavier Darcos au soir du 2 septembre se donnera un satisfecit pour cette rentrée 2008, passant sous silence le report en octobre à tout le moins des réformes du primaire, les difficultés d'organisation des établissements scolaires, des personnels suite à la suppression de 11 200 emplois.

Posture obligée d'un ministre qui ne veut pas s'en arrêter là, puisque la rentrée 2009 se fera avec 13 500 emplois en moins (plus de 40 000 suppressions sont programmées sur les 3 prochaines années), puisque la mission d'audit sur la RGPP dans l'Education nationale prévoit, au titre de la réforme du lycée, « une économie de 16 000 à 17 000 postes », et que la réforme du bac professionnel, selon le recteur D Bloch, représentera « une économie d'au moins 20 000 emplois », ... !

La saignée sera bien plus importante que ce que les annonces officielles laissent entendre.

Au delà de ces suppressions, ce sont :

- La disparition programmée des IUFM et l'annonce d'une formation des enseignants réduite à un simple compagnonnage,
- L'abandon de la carte scolaire,
- La mise en concurrence des établissements, des personnels, des élèves,
- La détérioration des conditions d'étude pour les élèves et de travail pour les personnels, etc.

Après une campagne visant à faire porter à l'école la responsabilité du chômage et de la précarité, les restrictions de moyens et la mise en œuvre de réformes non discutées et mal pensées remettent en cause la Service public d'éducation, pilier de notre société, avec les enjeux qui en découlent.

Ces annonces faites pendant la période estivale n'ont pas atténué la volonté des personnels d'empêcher la casse du Service public d'Education organisée par le gouvernement.

D'ores et déjà, la FERC CGT appelle les personnels à organiser, dès la pré rentrée, dans leurs établissements des assemblées générales pour faire le point sur leurs conditions de travail, l'organisation des enseignements et organiser la mobilisation dont la journée nationale d'action du 11 septembre sera une étape dans la construction du rapport de force nécessaire pour contrecarrer les projets néfastes du gouvernement.

Montreuil, le 28 août 2008

ROMPRE AVEC SARKOZY !



Humour ? Non ! Pure volonté politique et actes posés. La politique sarkozienne va bien au-delà de l'héritage de Mai 68 et attaque, dans ses fondements même, tout ce que les salariés de ce pays ont su imposer grâce à leurs luttes.

L'objectif du candidat du MEDEF est d'infliger une défaite rapide et historique à l'ensemble des salariés de ce pays, à leurs droits sociaux, individuels et collectifs.

Au bout de 4 ans de règne et de diktat, personne ne pourra dire : « je ne savais pas ! » Par contre, chacun peut dire non, chacun peut jeter le pavé dans la marre !

Impossible ? Pourtant, en 1936, en 1968, il y a eu de grandes conquêtes sociales ! Mais il y avait aussi plus de 10 millions de grévistes...

Conditions de travail, Emploi, Salaires

Compétition, Horaires modulables, Plus de charges de travail, Allongement du temps de travail, Service minimum, Accord européen qui permet de déroger aux 48 heures, Refonte du code du travail, Démantèlement des statuts, Mise en concurrence des personnels, Fin des garanties collectives de tous les salariés. CDI à la mission, Réduction des emplois, Allongement de la période d'essai, Négociation de gré à gré du licenciement à l'embauche, Salaires au mérite, Individualisation des carrières, Pas de revalorisation convenable du Smic, du Point d'indice, réduction du paiement des heures supplémentaires....

Retraite, Protection sociale

Allongement de la durée de cotisation, dégradation du rendement des pensions complémentaires, indexation des pensions sur les prix, Franchises médicales, TVA sociale, augmentation des cotisations sociales, déremboursement, Sécurité sociale livrée aux assureurs privés...

Services Publics

Sous-traitance, Réductions budgétaires, Démantèlement des services publics, de la Fonction Publique, avec la Révision Générale des Politiques Publiques Besoins sociaux fondamentaux livrés à la loi du marché...

Enjeux de société

Précarité, Logique des fonds de pension, Loi du profit immédiat, Fin de l'égalité d'accès aux services publics sur le territoire,, Destruction de la vie familiale, chasse renforcée aux sans papier, radiations massives des privés d'emploi, Remise en cause du droit de grève, organisations syndicales appelées à « négocier » quand tout est bouclé d'avance....

ATTAQUES CONTRE LES FONDEMENTS DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE !

Education / Education Populaire

Suppressions massives de postes rentrée après rentrée, 80 000 prévues d'ici 4 ans, augmentation du nombre des heures supplémentaires, rappel des retraités...

Disparition des instituts de formation des maîtres, dégradation des contenus de formation.

Réformes engagées sans réelle consultation Service et savoir minimum à l'école, abandon de la carte scolaire, abandon de filières, d'options, mise en concurrence des établissements, des élèves, des personnels, mobilité et polyvalence accrue...

Désengagement de l'État, augmentation des coûts pour les usagers.

Mise en concurrence des structures et des personnels, bas salaires, conditions de travail dégradées, forte précarité, paupérisation et précarisation accrue avec de nouveaux types de contrats de travail.

Détournement voire abandon du projet EP pour des activités marchandes, immédiatement rentables. Répression de toutes expressions citoyennes...

Formation

Une formation publique soumise à la loi du marché au 1^{er} janvier 2009.

Désengagement de l'État, disparition programmée des organismes de formation.

Désengagement financier au Cnam et Greta pouvant entraîner leur disparition, AFPA : pas de garantie de reversement des fonds de l'État aux régions...

Université / Recherche

Autonomie et organisation de la concurrence entre établissements avec la loi LRU.

Liquidation des organismes de recherche publique et leur soumission aux intérêts industriels de courts termes avec le Pacte Recherche. Aucune création de postes

Embauches de contractuels en lieu et place de recrutements de titulaires et donc abandon des garanties d'indépendance face aux pressions politiques ou économiques.

Crédits supplémentaires investis dans les universités pour des mesures ciblées ou des crédits d'impôts.

Transferts de charges : paiement des retraites ne relevant plus de l'État mais des organismes de recherche.

CROUS devenir incertain, privatisation de services....

Culture

Réduction, fusion ou suppressions de directions centrales avec abandon ou affaiblissement des missions, filialisation en sociétés anonymes, liquidation des moyens d'intervention en région, fusion de services déconcentrés....

Réduction massive d'emplois publics dans les services, non remplacement d'un poste sur deux, prévision d'une réduction de 20 % des moyens humains dans les administrations du ministère (dont suppression de 380 ETP immédiats).

Effondrement des aides publiques culturelles, annulation de la presque totalité des concours de recrutement...

7 milliards de coupes claires dans le budget Public devraient être annoncés !!!

Les missions de service public coûtent elles trop cher ???

NON ! Il ne s'agit que de choix de société.
Dans ce pays, il n'y a jamais eu autant d'argent !

Quelques exemples :

En dix ans les profits distribués par les sociétés ont progressé de 74 % contre une augmentation moyenne de 8 % pour les salaires.

Les exonérations de charges accordées aux employeurs s'élèvent à 17 milliards d'euros par an - six fois plus qu'il y a dix ans - et cette baisse du coût du travail n'a ni permis d'augmenter l'activité ni réduit le chômage. « Un bénéficiaire de stock-options, c'est 30.000 euros de cotisations manquantes, et si l'on s'en tient aux 50 premiers, c'est 3 millions d'euros : ils ont touché en moyenne 10 millions chacun » (Philippe SEGUIN).

La FERC CGT revendique

D'autres choix budgétaires avec priorité à l'Education, à la Formation, la Recherche, la Culture.

L'Etat se doit de garantir l'égalité d'accès à un enseignement de haute qualité. Il doit reconnaître les missions des associations d'Éducation Populaire.

Il doit conduire une politique préservant le potentiel scientifique des universités et de l'ensemble des établissements publics de recherche.

Il doit veiller au développement de l'action culturelle et maintenir le ministère de la Culture

Il doit garantir le droit à la formation et à la qualification tout au long de la vie avec une politique d'accompagnement des publics en difficulté, assurant orientation, hébergement, restauration, recherche d'emploi...

Une nouvelle organisation et la réduction du temps de travail.

Le rattrapage du pouvoir d'achat, la revalorisation des salaires et des pensions.

La résorption de la précarité, le remplacement des départs en retraite

Respect des statuts, reconnaissance des qualifications, garantie d'attractivité des carrières, des conventions collectives nationales, garanties interprofessionnelles étendues.

Le respect des acquis et droits nouveaux en matière de protection sociale et de retraite

dans les secteurs publics et privés. Retraite à 60 ans par répartition, 37, 5 années de cotisation avec 75% du salaire brut minimum. Départ anticipé reconnu pour tous les salariés qui accomplissent des travaux dangereux et pénibles. Amélioration des conditions de travail.

Engager la lutte contre le sabotage du service public !

150 000 jeunes sortent chaque année sans diplôme du système scolaire, 5 millions de salariés sont durablement ou temporairement exclus d'un véritable emploi, les inégalités se creusent.

L'État choisit de réduire les dépenses d'intérêt général dans les secteurs de la famille, du logement, de la santé, de la solidarité, de l'emploi formation.

En affaiblissant l'intervention publique au profit des règles du marché, il programme la disparition de nombreux services aux usagers et des milliers d'emplois.

Contre cette logique destructrice des valeurs de solidarité, de justice et d'efficacité économique et sociale, la Ferc-Cgt vous appelle à vous mobiliser pour un service public de qualité au service de tous



J'adhère à la FERC-CGT *la Fédération CGT de l'Education, de la Recherche et de la Culture*

Nom : Prénom :

Profession : Lieu de travail :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :@

A..... le.....

*A retourner à : FERC CGT (CASE 544) 263 rue de Paris, 93515 MONTREUIL CEDEX
TEL. 01 48 18 82 44 - FAX 01 49 88 07 43 -e-mail : ferc@cgt.fr internet www.ferc.cgt.fr*

Montreuil, le 29 août 2008